

Cadeaux de Noël.

Quelques chose de apprécier dans la marque de

PIANO

qu'on voudrait Weber, Hardman, Knabe, Steinway, Kimball, Kory, Crown, Mroger, Junius Hart et Mallet.

JUNIUS HART PIANOS HOUSE, 1001 Rue du Canal.

Vous avez tenu à nous apporter vos hommages et c'est à nous de vous en remercier.



Portrait of Napoleon III.

M. Vergnole a été présenté à l'ambassadeur d'un superbe portrait de son père.

Portrait de Napoléon III. Ce portrait a été présenté à l'ambassadeur d'un superbe portrait de son père.

Procès Verbal des Cérémonies du Centenaire, ce 20 Décembre 1903.

Ce jour, vingtième jour de décembre 1903 de l'ère chrétienne, et de la cent vingt-huitième année de l'indépendance des Etats-Unis, des cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la Cession de la Louisiane par la France aux Etats-Unis ont eu lieu dans la Salle Capitulaire du Cabildo, ville de la Nouvelle-Orléans, sous la présidence de Son Excellence William Wright Heard, gouverneur de la Louisiane, et en présence des représentants des Etats-Unis, de la France et de l'Espagne, de M. Paul Capdevielle, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, des fonctionnaires de l'Etat et de la Ville et de Citoyens distingués de la Louisiane et d'autres Etats.

Le Professeur Alcée Fortier, Président de la Société Historique de la Louisiane, représentant le Commissaire Français Pierre Clement Laussat, Charles T. Soniat, du Fossat, son secrétaire Dangelot, l'Hon. Charles T. Claiborne, représentant son grand-père le Commissaire William Charles Cole Claiborne, l'Hon. Theodore Wilkinson, représentant son grand-père, le Commissaire Brigadier James Wilkinson, et l'Hon. James S. Zacharie, membre du Conseil de ville, représentant le Secrétaire Wadsworth. Après lecture des pouvoirs dont étaient munis les commissaires de délivrer et de prendre possession de la Louisiane, ainsi que des pouvoirs du Commissaire Laussat de recevoir le transfert de la Louisiane, de la part de l'Espagne, transfert qui avait eu lieu le 30 novembre 1803, ainsi que du procès-verbal de la cession par la France aux Etats-Unis, en date du 20 décembre 1803, puis l'allocution du gouverneur Claiborne, quand il a pris possession de la Louisiane et enfin après la livraison des clés qui représentent celles des portes de la Nouvelle-Orléans, a eu lieu la distribution des médailles destinées à perpétuer la mémoire de cet événement.

- W. W. HEARD, Gouverneur. JUSSERAND, Ambassadeur de France. ETUERO Y O'DONNELL, Représentant d'Espagne. W. C. WISE, Contre-Amiral, Représentant le Gouvernement des Etats-Unis. PAUL CAPDEVIELLE, Maire de la Nouvelle-Orléans. A. D. LAND, Juge Associé de la Cour Suprême. ALCEE FORTIER, Représentant Laussat. FRANCIS T. NICHOLLS, Président de la Cour Suprême. Commandant le Juri de la Gravière. P. L. CHAPELLE, Archevêque de la Nouvelle-Orléans et Délégué Apostolique. CHARLES F. CLAIBORNE, THEODORE S. WILKINSON, JAMES S. ZACHARIE, DAVID R. FRANCIS, Président de l'Exposition de l'Acquit de la Louisiane. CHARLES T. SONIAT, P. A. MONROE, Juge associé de la Cour Suprême. JOSEPH BREAU, Juge associé de la Cour Suprême. OLIVIER PROVOSTY, Juge associé de la Cour Suprême.

DISCOURS DU Prof. Alcée Fortier.

Nous publions et dessinons, ainsi que nous l'avons annoncé, tel quel nous a été communiqué, traduit, l'intéressant et savant discours qu'a prononcé M. le professeur Alcée Fortier, Président de la Société Historique de la Louisiane, à l'inauguration du Musée Colonial.

Par un acte de la Législature de notre Etat, adopté en 1900, la Société Historique de la Louisiane fut autorisée à préparer un programme pour la commémoration, en décembre 1903, du centenaire du transfert de la Louisiane aux Etats-Unis. En 1902, sur la recommandation patriotique de notre gouverneur, la Législature a fait une allocation d'une certaine somme d'argent pour exécuter le programme proposé par la Société Historique, et le Conseil Municipal de la Nouvelle-Orléans vient aussi de faire une allocation dans ce but. On considère l'œuvre de notre Musée Historique comme devant être d'une grande importance. En effet, pendant que l'on occupe activement dans tous les Etats-Unis de l'histoire de la Louisiane, il était bien que l'on donnât l'occasion au peuple de notre Etat de voir les portraits des hommes et des femmes qui ont pris part à son histoire, et aussi de voir les documents originaux qui racontent cette histoire.

Le matin, au réveil, et le soir, avant de se mettre au lit, le jeune homme, plutôt par habitude que par besoin, venait poser un baiser distrait sur le front de sa mère. Mais, il parlait pour des droits inconnus et ne repassait qu'à ses heures des repas. Il nous semble inutile, dans ces conditions, de peindre la décoloration de Marguerite. La pauvre femme passait ses jours et ses nuits en larmes jamais taries. Hélas! hélas! elle n'avait plus de fil!

Le matin, au réveil, et le soir, avant de se mettre au lit, le jeune homme, plutôt par habitude que par besoin, venait poser un baiser distrait sur le front de sa mère. Mais, il parlait pour des droits inconnus et ne repassait qu'à ses heures des repas. Il nous semble inutile, dans ces conditions, de peindre la décoloration de Marguerite. La pauvre femme passait ses jours et ses nuits en larmes jamais taries. Hélas! hélas! elle n'avait plus de fil!

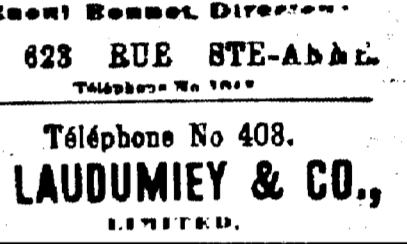
Il y avait un grand intérêt se rattachant à ce bâtiment. Jackson, après la glorieuse bataille de la Nouvelle-Orléans, vint ici pour remercier les religieux des prières qu'elles firent pour le succès de l'armée américaine. Les braves soldats quittèrent leur premier logement en 1823, et cet édifice perdit un moment son caractère sacré. Il devait le surs de la Législature de la Louisiane. Nos honorables législateurs furent sans doute inspirés des pieuses personnes qui avaient obtenu pendant quatre-vingt-sept ans, ce bâtiment devant la résidence d'évêques et d'archevêques, et reprit ainsi son caractère sacré. C'est à la bonté éclairée des autorités ecclésiastiques de ce diocèse que nous devons la permission

DECES

MENIER-Deville, né le 21 décembre 1815 à 3 h 15 heures P. M. Agé de 74 ans. M. L. ESTELLE MENIER, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à se réunir à son domicile qui sera son domicile à son domicile, le mardi 22 décembre 1903, à 3 heures précises de l'après-midi. Le corps partira de son domicile résident, 80 1/2 rue des Ursulines, entre Bourbon et Dauphin.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres. 623 RUE STE-ABBE. Téléphone No 408.



Entrepreneur de pompes funèbres. 1108 et 1112 Nord Remparts. Téléphone 4976.

Entrepreneur de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises. GUILLAUME MOTHE. GEO. J. MOTHE, GEMANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans. 817 rue Toulouse.

Entrepreneur de pompes funèbres et Emballeur. JOSEPH RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Emballeur.



Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition. Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

Le matin, au réveil, et le soir, avant de se mettre au lit, le jeune homme, plutôt par habitude que par besoin, venait poser un baiser distrait sur le front de sa mère. Mais, il parlait pour des droits inconnus et ne repassait qu'à ses heures des repas. Il nous semble inutile, dans ces conditions, de peindre la décoloration de Marguerite. La pauvre femme passait ses jours et ses nuits en larmes jamais taries. Hélas! hélas! elle n'avait plus de fil!

Le matin, au réveil, et le soir, avant de se mettre au lit, le jeune homme, plutôt par habitude que par besoin, venait poser un baiser distrait sur le front de sa mère. Mais, il parlait pour des droits inconnus et ne repassait qu'à ses heures des repas. Il nous semble inutile, dans ces conditions, de peindre la décoloration de Marguerite. La pauvre femme passait ses jours et ses nuits en larmes jamais taries. Hélas! hélas! elle n'avait plus de fil!

Le matin, au réveil, et le soir, avant de se mettre au lit, le jeune homme, plutôt par habitude que par besoin, venait poser un baiser distrait sur le front de sa mère. Mais, il parlait pour des droits inconnus et ne repassait qu'à ses heures des repas. Il nous semble inutile, dans ces conditions, de peindre la décoloration de Marguerite. La pauvre femme passait ses jours et ses nuits en larmes jamais taries. Hélas! hélas! elle n'avait plus de fil!